

Image not found or type unknown



publication de photo par le père d'un enfant mineure

Par **angel2813**, le **10/02/2020 à 11:21**

le pere de mon enfant de " ans publie sans mon accord écrit des photots de notre fille

Quels sont mes recours?

Cordialement

Par **Visiteur**, le **10/02/2020 à 15:40**

BONJOUR (formules de politesse demandées sur ce site)

Il serait intéressant d'en connaître un peu plus sur le contexte, le genre de site etc... pour pouvoir se faire une idée du problème juridique posé.